



Plessix-Balissou • Ploubalay • Trégon

BEAUSSAIS-SUR-MER

Beaussais-sur-Mer Infos

C'est beau... C'est sur mer... C'est Beaussais-sur-Mer !

2018 (4)



PLOUBALAY
Foire St Mathieu
15 et 16 septembre 2018



SAMEDI 15

FOIRE AUX ÂNES & CHEVAUX



Spectacle Équestre

Ventes et Expositions d'animaux divers

*Animations : Mur d'escalade, Maréchalerie,
Baptême Poneys...*

Jeux pour petits et grands

Concours régional de BOULES BRETONNES

SUR LES 2 JOURS :

Vide grenier – Fête foraine - Restauration sur place

DIMANCHE 16

FÊTE FOLKLORIQUE

Bagads, BATUCADA et Cercles Celtiques

Animations et expositions

COURSES CYCLISTES

Concours de PALETS

Défilé Vieilles Mob



PROGRAMME

Samedi 15 septembre : FOIRE AUX ÂNES ET CHEVAUX

10h30 : Ouverture des stands

Toute la journée :

Baptême de poneys – Vente d'animaux – Produits locaux
Jeux Bretons et jeux de société...

Restauration à partir de 12h

Repas animé par « Les Amoureux de la chanson » Jacareve

De 11 h à 17h30 : Présentation de races de chiens et dressage

11h30 – 14h30 : Danse Country avec « Les Ploubalay Rebels »

13h30 : Concours de boules Bretonnes

14h – 15h30 : Démonstrations de maréchalerie avec Yann-Aël

14h30 – 16h : Spectacles équestres avec Gaïané

15h – 16h30 : Démonstrations de hot footers

Sur les 2 jours : Vide-grenier – Fête foraine – Restauration

Dimanche 16 septembre : FÊTE FOLKLORIQUE

11h : Défilé Vieilles Mob'

11h30 : Défilé des groupes de musique et cercles dans le centre de Ploubalay

Restauration à partir de 12h30 – Repas animé

A partir de 12h15 et tout l'après-midi :

Bagads, Batucada et Cercles Celtiques

13h30 et 15h30 : Départ des courses cyclistes

18h : Podium – 18h30 : Tirage de la tombola

Rando VTT

Concours de palets



Fête de la musique - 22 juin



Défilé du 14 Juillet



Soirée Coupe du Monde au Plessix-Balisson

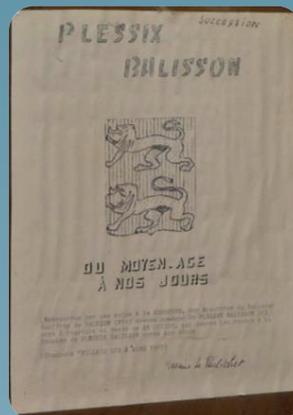


Vierge Notre-Dame de Fatima au Plessix-Balisson

Procession du 15 août au Plessix-Balisson



Remise du blason original du Plessix-Balisson - 20 juillet



Inauguration du festival
La Balissade



C'est la rentrée !

En septembre, c'est la rentrée des classes pour tous les jeunes Beaussaisiennes et Beaussaisiens.

La rentrée scolaire, comme chaque année, sonne la fin de la période estivale. Cette période estivale, qui a été précédée de belles fêtes de fin d'année dans toutes les écoles, a également connu des temps forts :

La Fête de la musique, la commémoration du 14 Juillet, le magnifique feu d'artifice du 3 août, la Fête aux moules du 15 août qui a été une vraie réussite avec son feu d'artifice tiré sur la mer et la venue des vieilles voitures de l'ABVA, l'exposition des Balissades, la procession à la vierge du Plessix-Balisson le 15 août, suite à sa remise en état...

J'en profite d'ailleurs pour remercier le personnel des services techniques, sollicités chaque jour pour le montage et le démontage de toutes les manifestations. Sollicités aussi pour que la rentrée de nos enfants se fasse dans les meilleures conditions possibles : travaux dans les écoles, nettoyage des locaux... Sollicités aussi pour l'entretien des espaces verts, une mention particulière pour l'équipe qui réalise le fleurissement dans le centre et un peu partout sur la commune. Je souhaite leur faire suivre toutes les félicitations que j'ai reçues de certains habitants et aussi des gens de passage. Beaucoup de photos de leurs créations vont voyager à travers le monde.

Je n'oublierai pas non plus de remercier la médiathèque pour l'organisation de l'exposition des œuvres de la commune. Ni bien sûr, le personnel du Pôle Enfance Jeunesse qui s'occupe tout l'été d'encadrer les jeunes et de leur organiser de nombreuses animations.

La rentrée de septembre me permet enfin de vous annoncer plusieurs rendez-vous tout au long du mois :

Le forum des associations qui a eu lieu samedi 8 septembre à la salle des sports, la Foire Saint-Mathieu les 15 et 16 septembre, avec l'ouverture de la mairie au public, le samedi de 10h à 12h et de 15h à 17h, dans le cadre des Journées du patrimoine et vous pourrez visiter le manoir de la Coudraie, les églises du Plessix-Balisson et Ploubalay, la chapelle Saint-Joseph à Saint-Cadreuc et le Domaine de la Haute Mettrie.

La rentrée est aussi l'occasion de faire le point sur les chantiers en cours :

Les travaux du centre de Ploubalay vont reprendre dès le début septembre, l'aménagement des vallées Fontenelles au Plessix-Balisson, l'agrandissement du parking du restaurant « Le Feu rouge » à Trégon sur l'emplacement de la maison qui a été déconstruite.

Je souhaite à tous les élèves de la commune, tous cycles confondus et à leurs parents, ainsi qu'à leurs enseignants et au personnel communal qui travaillent au sein des écoles, une bonne rentrée ! Mais également à toutes les associations Beaussaisiennes qui reprennent peu à peu leurs activités ! Et enfin, je souhaite une bonne reprise à tous les agents municipaux et bien sûr à tout le conseil municipal !

Eugène CARO, Maire de Beaussais-sur-Mer



■ REMISE DU BLASON ORIGINEL AU PLESSIX-BALISSON

Lors d'une cérémonie officielle, Maxime Le Poulichet, ancien habitant du Plessix-Balisson a remis le vendredi 20 juillet 2018, une sculpture des armoiries du fondateur de la seigneurie du Plessix-Baluçon à Philippe Guesdon, maire délégué du Plessix-Balisson.

Des recherches à la bibliothèque de la Sorbonne ont permis de trouver un document représentant deux guépards des armoiries de Geoffroy Baluçon, fondateur de la seigneurie du Plessix-Balusson en 1150. Ces armoiries sont d'une grande ancienneté et d'une authenticité incontestable.



Maxime Le Poulichet a confié ce document à Eugène Bayon de Saint-Servan, artiste ébéniste sculpteur, et ce, afin qu'il réalise un blason en bois.

Maxime Le Poulichet a souhaité léguer ce petit joyau de sculpture à la commune porteuse du symbole. Comme l'indique Maxime Le Poulichet, « C'est le blason mythique de votre village quasi-millénaire. »

« Ce blason aura une place d'honneur dans notre petite mairie et une plaque explicative sera placée dessous. » a indiqué Philippe Guesdon.

Nous tenons à remercier une nouvelle fois, Maxime Le Poulichet pour son généreux don. Cette remise de blason a été l'occasion d'illustrer l'histoire médiévale de la commune par un travail artistique.

Vous pouvez découvrir les photos en page 3 du bulletin.

■ INTERVIEW AU PLESSIX-BALISSON

Dans le 19/20 de France 3 Bretagne du mercredi 18 juillet 2018, un reportage a été effectué sur le Plessix-Balisson avec un interview de Philippe Guesdon, Maire délégué du Plessix-Balisson.

Ce reportage a permis de découvrir (ou redécouvrir) les ateliers des artistes et les projets en cours : développement

éco hameau, école pédagogie Montessori, épicerie coopérative, développement espace naturel (fond de vallée et liaison douce).



■ ELECTION D'UNE ADJOINTE AU MAIRE

Suite à la démission de Suzanne Sevin de ses fonctions d'adjointe au Maire, les membres du conseil municipal ont décidé lors du conseil du 12 juillet 2018, l'élection de Marie-Reine Nézou au poste d'adjointe au Maire.



Marie-Reine Nézou est en charge notamment des affaires scolaires et du bulletin municipal.

■ TRAVAUX

Les travaux ont repris le 3 septembre.

Vous trouverez ci-dessous le planning des travaux sur les prochains mois.

		Remplacement des réseaux eaux usées, eaux pluviales, adductions eaux potables (entreprise QUEST TP)	Effacement des réseaux électriques et téléphoniques (entreprise STE)	Aménagement surface (entreprise COLAS)
Rue du Général de Gaulle	Du Carrefour de la Rue des Guérais à la Rue du Floubalay	3 au 14 septembre 2018	24 septembre au 12 octobre 2018	26 novembre au 21 décembre 2018
	Du Giratoire de la Boule d'or au Carrefour de la Rue des Guérais	Travaux réalisés en juin 2018	3 septembre au 21 septembre 2018	15 octobre au 23 novembre 2018
Rue des Guérais		Travaux réalisés en juillet 2018	Début 2019	2019
Rue des Peupliers		Travaux réalisés en juillet 2018	Décembre 2018	2019
Rue du Clos Guérin et Square des Pins		Travaux réalisés en août 2018	Début 2019	2019

■ FLEURISSEMENT

Un bel exemple du travail effectué par les services techniques. Six agents ont œuvré en 2 équipes : services espaces verts et terrassement pour les plantations de fleurs et une autre équipe pour l'installation de la 2 CV.



■ REPAS DES AÎNÉS DE PLOUBALAY

Mardi 27 novembre à 12h, à la salle des fêtes de Ploubalay, un repas dansant gratuit sera servi aux personnes ayant 75 ans et plus.

Les conjoints ayant moins de 75 ans pourront s'y joindre moyennant une participation.

Un courrier d'invitation sera envoyé aux personnes concernées qui devront obligatoirement s'inscrire auprès de l'EHPAD.

Ce repas sera animé par l'orchestre « Accordance ».

■ ENQUÊTES PUBLIQUES

Deux enquêtes publiques sont organisées à Beaussais-sur-Mer entre les mois d'août et d'octobre.

• EXTENSION DE LA ZONE D'ACTIVITÉ DE COUTELOUCHE :

L'enquête publique concerne le projet d'extension de la zone d'activité de Coutelouche présentée par la Communauté de Communes de la Côte d'Emeraude, elle portera à la fois sur l'intérêt général de l'opération et sur la mise en compatibilité du PLU.

L'enquête se déroulera du lundi 20 août 2018 au mercredi 19 septembre 2018 inclus.

L'ensemble des documents est consultable en mairie aux

jours et heures habituels d'ouverture et sur le site internet de la mairie.

La commissaire enquêtrice recevra le public :

- Le 19 septembre de 14h à 17h, jour de clôture de l'enquête.

• PROJET DE CRÉATION D'UN VILLAGE VACANCES AU SUD-OUEST DU BOURG DE PLOUBALAY :

Cette enquête concerne la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de Beaussais-sur-Mer dans le cadre de la création d'un village vacances au sud-ouest du bourg de Ploubalay.

Ce projet vise à offrir une nouvelle offre d'hébergement touristique pour la commune, en aménageant un camping de 420 emplacements sur une emprise de 9.7 ha.

L'enquête se déroulera du lundi 17 septembre 2018 au jeudi 18 octobre 2018 inclus.

L'ensemble des documents est consultable en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture et sur le site internet de la mairie.

La commissaire enquêtrice recevra le public les jours suivants :

- Le 17 septembre de 9h à 12h,

- Le 22 septembre de 9h à 12h,

- Et le 18 octobre de 14h à 17h30, jour de clôture de l'enquête.

■ ORANGE - TRAVAUX EN COURS

Il y a des travaux de swap d'équipements en cours sur la Bretagne. Orange remplace les équipements et cela provoque des perturbations.

■ STATION D'ÉPURATION

La nouvelle station d'épuration de Ploubalay-Lancierieux a été mise en fonctionnement le mercredi 25 juillet.

Le souci de la commune d'avoir un ouvrage de qualité et durable a entraîné des retards dans les travaux.



L'ancienne station est définitivement mise à l'arrêt et sera déconstruite dans le courant du mois de septembre.

■ NOTRE-DAME DE FATIMA

Connaissez vous l'histoire de Notre-Dame de Fatima au Plessix-Balisson ?

Un jour pendant la guerre de 1939 à 1945, des hommes furent prisonniers en Allemagne : Yves Chesnais, Pierre Briand, Jean Loncle, André Berrest et Constant Hamonic.

Le Curé, l'abbé Lucas pria pour ces prisonniers. S'ils revenaient vivants, il ferait mettre Notre-Dame de Fatima sur le Rocher en bas du bourg, qui sert pour la procession du 14 août au soir. Elle a été financée sur ses deniers personnels et par des dons d'habitants. Il y avait une petite croix en bois à cet emplacement, c'est pourquoi la vierge a été placée ici. Notre Vierge a eu le pied cassé, elle a été descendue pour le faire réparer et elle vient de retrouver sa place. Notre-Dame de Fatima, priez pour nous et protégez notre village. Photos en page 2 du bulletin.

■ HIPPODROMES MARINS

Le 7 avril a eu lieu la journée des hippodromes marins à l'hippodrome de Vincennes.

Une journée de reconnaissance de la Fédération des courses hippiques pour les hippodromes marins. Madame Leguyader, présidente de l'association des courses hippiques Ploubalay-Lancieux et Jocelyne Lécuyer, adjointe au Maire ont remis respectivement un homard et un magnum de champagne au vainqueur de la course Ploubalay-Lancieux.



■ JOUTES NAUTIQUES

Le 15 juillet dernier, l'équipe de Beaussais-sur-Mer a participé pour la troisième fois aux Joutes Nautiques de Dinan, organisées par les Kiwanis*.

22 équipes costumées se sont affrontées sous un grand soleil et dans une bonne ambiance. Notre équipe a remporté le 1^{er} prix du meilleur déguisement et un chèque d'un montant de 100 € qui sera reversé au C.C.A.S. de Beaussais-sur-Mer (ce même jour, les Bleus ont remporté la Coupe du Monde de Football).



Nos félicitations à Jérôme, Xavier, Arnaud, Julie, Pascal, Pascale, Gwendal, Joël, Michel et Jocelyne.

* Organisation internationale de bénévoles qui se voient à servir les enfants du monde.

■ VISITE DE MONSIEUR LE DÉPUTÉ

Vendredi 27 juillet, Monsieur Hervé Berville, député des Côtes d'Armor a été reçu à la Mairie de Beaussais-sur-Mer.

Une journée d'échanges et de visites de la commune de Beaussais-sur-Mer avec une présentation des futurs projets de chacune des communes déléguées.



Christian Bourget, Maire délégué de Ploubalay, Jean-François Merdrignac, Maire délégué de Trégon, Hervé Berville, Député des Côtes d'Armor, Eugène Caro, Maire de Beaussais-sur-Mer et Philippe Guesdon, Maire délégué du Plessix-Balisson.

■ CONTRAT DE TERRITOIRE

Vendredi 24 août à la mairie de Beaussais-sur-Mer, Thibault Guignard, vice-président du conseil départemental des Côtes d'Armor, Alain Launay, président de la Communauté de Communes Côte d'Emeraude, Eugène Caro et Françoise Bichon, conseillers départementaux, Jean-François Merdrignac, maire délégué de Trégon et les maires de Lancieux et Trémereuc,

ont été réunis pour la signature de la revoyure du contrat de territoire 2016-2020. Les contrats de territoire permettent de financer et de soutenir la réalisation de projets d'intérêts communaux et intercommunaux.

La première tranche du contrat de territoire a permis de financer à Beaussais-sur-Mer, la construction d'une école maternelle et élémentaire.



■ 40 ANS DU CLUB DE L'AMITIÉ

A l'occasion des 40 ans du Club de l'amitié, la municipalité a offert aux adhérents une visite de l'exposition polysensorielle « La fabuleuse odyssee des épices » au Domaine départemental de la Roche Jagu avec trajets en car.

Lundi 27 août, plus de 80 adhérents ont pu ainsi découvrir le Domaine départemental de La Roche Jagu : château, parc et exposition. Un goûter a été offert par le domaine à l'issue de la visite.



■ CRÉATION D'UNE ŒUVRE COMMÉMORATIVE

A l'occasion de la cérémonie exceptionnelle qui sera organisée pour les 100 ans de l'armistice, la commune a demandé à l'artiste Thibault Rabiller, alias RHizo de réaliser une œuvre commémorative.

Cette œuvre sera installée dans l'alcôve de l'église de Ploubalay et dévoilée le 11 novembre.

8 | Beaussais-sur-Mer Infos

Si vous le souhaitez, vous pouvez visionner en replay le reportage effectué par France 3 Bretagne – Jt 19h20 Bretagne, diffusion du 5 août, article « 14-18 un monument en création ».

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/bretagne/emissions/jt-1920-bretagne>

■ AFFICHAGES PUBLICITAIRES

Pour rappel !

Toute affiche portée sur un panneau de signalisation routière et ou du mobilier urbain, candélabre, abribus... est strictement interdite.

Tout affichage est soumis obligatoirement à l'accord du maire. Un formulaire est à votre disposition à l'accueil de la mairie ou sur le site internet de la mairie. L'affichage doit être d'une dimension raisonnable et leur nombre doit être limité. Toute affiche ne répondant pas à ces critères sera automatiquement retirée par les services techniques.

■ BALAYAGE DES TROTTOIRS

Afin de permettre aux agents des services techniques de nettoyer entièrement les trottoirs avec la balayeuse, nous vous remercions de tailler vos haies et plantations à l'aplomb de votre limite de propriété. **Les plantations dépassant les murs et clôtures ne permettent pas de balayer la totalité de la surface du trottoir.**

■ RÉNOVATION DE L'ÉGLISE SAINT-PÉTROCK

A partir de septembre, l'Église Saint-Pérock à Trégon sera fermée pour travaux (enduits intérieurs).

■ STREET ART

Dans la continuité du partenariat mis en place entre la commune et Enedis, un nouveau transformateur électrique a été relooké à Trégon. **Un grand merci à l'artiste Kasam.**



■ NOUVEAUX À BEAUSSAIS-SUR-MER

Emilie Aveline - Praticienne en hypnose Ericksonienne

Tabac, stress, douleur, deuil, émotions.

28, rue Ernest Rouxel – Ploubalay (au centre de la solidarité départementale)

06 60 44 95 37 - emilieaveline@gmail.com

■ DÉCLARATION DES RUCHES

DÉCLAREZ VOS RUCHES

ENTRE LE 1^{ER} SEPTEMBRE ET LE 31 DÉCEMBRE

- ➔ Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- ➔ Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation



QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?



CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION DU CHEPTEL APICOLE



AMÉLIORER LA SANTÉ DES ABEILLES



MOBILISER DES AIDES EUROPÉENNES POUR LA FILIÈRE APICOLE

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE



mesdemarches.agriculture.gouv.fr



■ FRELON VESPA VÉLUTA

Dans le bulletin 2018 n° 1, nous avons consacré un article sur le frelon asiatique (espèce qui présente un risque pour la santé publique, l'apiculture et donc la pollinisation) et, notamment sur les moyens pour lutter contre son extension géographique.

Sur la période de juillet à octobre :

Le nid augmente car la colonie de frelons asiatiques se développe.

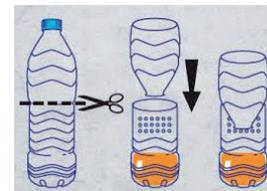
A partir d'octobre :

Les mâles et les ouvrières meurent et, seule la reine cherche un abri pour passer l'hiver.

C'est la deuxième période à laquelle vous pouvez déposer des pièges.

Pour cela, rien de plus simple :

Un piège peut être confectionné à partir d'une bouteille d'eau minérale en plastique vide découpée au tiers supérieur et dont le goulot sera placé à l'envers pour faire office d'entonnoir.



Y ajouter une ficelle afin de pouvoir l'attacher.

Y verser : 1 verre de bière, 1 verre de vin blanc (dont l'odeur repoussera les abeilles) et 1 verre de sirop de grenadine. Mettre le piège dans un endroit protégé de la pluie.

Que faire après détection d'un nid de frelons asiatiques ?

Attention, en présence d'un nid, surtout n'intervenez pas.

Ne jamais entreprendre de le détruire seul.

Cette démarche très dangereuse doit être réalisée par un professionnel.

■ CYBERMALVEILLANCE

Lancé en octobre 2017, cybermalveillance.gouv.fr est le dispositif national d'assistance aux victimes de cybermalveillance.



Ce dispositif a été réalisé par l'Agence Nationale de Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI) en copilotage avec le ministère de l'Intérieur et le soutien des ministères de l'Économie et des Finances, de la Justice et du secrétariat d'État chargé du Numérique.

Il est désormais piloté par le Groupement d'Intérêt Public ACYMA.

Ses publics sont notamment les particuliers, les entreprises et les collectivités.

Ses missions sont :

- L'assistance aux victimes d'actes de cybermalveillance.
- L'information et la sensibilisation au niveau national sur la sécurité numérique.
- L'observation du risque numérique pour pouvoir l'anticiper.

Vous retrouverez ci-dessous une affiche de sensibilisation réalisée par l'ANSSI présentant les 12 principes de base à suivre pour assurer sa sécurité dans le cyberspace.

Pour plus d'informations :

- Dispositif d'assistance aux victimes d'actes de cybermalveillance : www.cybermalveillance.gouv.fr

La sécurité du numérique à portée de clic

- SAUVEGARDES : LATOUT SÉRÉNITÉ.**
Pour préserver vos données, effectuez des sauvegardes régulières sur un support externe sécurisé.
- IDENTITÉ NUMÉRIQUE : ATTENTION, DOSSIER !**
Une fois ses données, ses données vous cherchent et font la base de votre identité. L'information est stockée et utilisée à des fins d'analyse, d'évaluation, d'expertise... L'attention est due.
- MISES À JOUR : JE LE FERAI DEMAIN !**
La mise à jour des logiciels et applications protège les vulnérabilités exploitées par les attaquants. N'attendez plus !
- NOMADISME : FAITES RIMER MOBILITÉ ET SÉCURITÉ.**
En déplacement, attention et discipline. Évitez de publier l'usage que vous faites de vos appareils mobiles. N'importe qui l'observe !
- WI-FI, CLÉS USB, ETC. : N'OUVREZ PAS LA PORTE À N'IMPORTE QUI !**
Les services de téléportation qui vous sont offerts peuvent aussi être connectés à des réseaux malveillants. Plus précaution, mieux. Les demandes d'avis d'un spécialiste.
- PAIEMENT EN LIGNE : ÉVITEZ LES FRAIS.**
Soyez vigilants lors de vos achats en ligne. Comparez en ligne les offres avant d'acheter. Vérifiez que les transactions s'effectuent dans la zone de confiance de votre conseil et, dans certains cas, un caducast.
- ORDINATEUR, TÉLÉPHONE, TABLETTE : MEME COMBAT !**
Vos appareils mobiles sont aussi vulnérables ! Observez-vous pour les protéger !
- TÉLÉCHARGEMENT : GÂRE AUX ARNAQUES !**
Rien de gratuit. Ne téléchargez que des logiciels et programmes officiels, vérifiez les identifiants.
- MOTS DE PASSE : FAITES PREUVE D'IMAGINATION...**
Allez les complexes, allez les secrets et régulièrement renouvelés !
- MESSAGERIE : MÉFIEZ-VOUS DES APPARENCES...**
En ce qui concerne les pièces jointes ou les liens qu'ils contiennent, évitez les pièces jointes et liens non vérifiés. Les téléchargements de fichiers de format et les requêtes inattendues sont à proscrire avec des précautions.
- SÉPARATION DES USAGES : UN JEU D'ENFANT ?**
Pour limiter l'effet boule de neige d'une action malveillante, séparez vos usages professionnels et personnels. Utilisez des équipements... !
- PRIVILÈGES : À QUOI BON AVOIR TOUS LES DROITS ?**
Un compte administrateur vous ouvre tous les droits (configuration de votre ordinateur, installation de logiciels, etc.). Utilisez ce compte uniquement pour vos simples usages (navigation, téléchargement, etc.) et évitez de l'utiliser.

#TousSecNum

En savoir plus avec le guide des bonnes pratiques de l'Informatique : www.cisa.gov/fr/consultation-pratiques

JARDINER AU NATUREL

2019 : les produits chimiques au jardin, c'est fini !

En janvier 2019, les pesticides chimiques de jardins seront interdits de vente, de détention et d'utilisation pour les particuliers (sauf biocontrôlés, faibles risques et utilisables en agriculture biologique).

Afin d'informer le grand public, Eau et Rivières de Bretagne, la Maison de la bio du Finistère et la Maison de la consommation et de l'environnement ont réalisé une série d'affiches de sensibilisation au jardinage au naturel, sans pesticides.



Petit rappel :

- Les pesticides ne sont plus utilisés dans les espaces publics (rues, jardins, parcs...):

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte interdit à l'État, aux collectivités locales et aux établissements publics l'utilisation des produits phytopharmaceutiques dans les espaces verts, les forêts, les promenades ouvertes au public et les voiries.

- La vente de pesticides dans les jardinerie ne se fait plus en libre-service.

Afin de garantir la délivrance d'un conseil adapté, notamment pour les produits les plus dangereux, la vente en libre-service n'est plus possible depuis le 1^{er} janvier 2017.

Ces produits sont délivrés après un conseil personnalisé donné par un vendeur certifié. L'interdiction s'applique quel que soit le lieu de vente : grande distribution, magasins de bricolage et jardinerie.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site : www.jardineranaturel.org

■ VILLAGE DES MOBILITÉS

Samedi 22 septembre 2018, marché de Dinard, de 9h à 13h :

Marre de rouler seul-e dans sa voiture ? Près de 90% des trajets domicile travail se font en usage individuel de la voiture. Et pourtant de nombreuses alternatives existent !

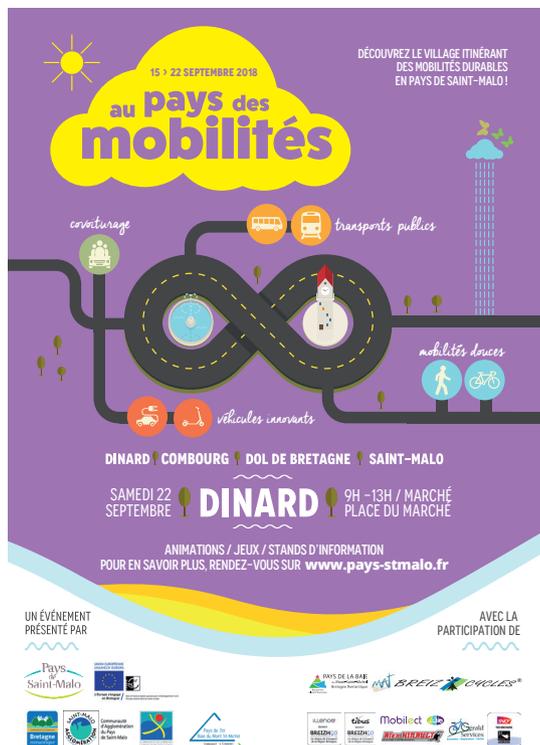
Rendez-vous le 22 Septembre 2018 pour la 3^{ème} édition du Village des Mobilités.

Au programme :

Tests de véhicules innovants - vélo, hoverboard, trottinette, scooter et voiture électriques, les réponses à toutes vos questions sur le covoiturage et la nouvelle plateforme publique OuestGo, et une distribution de Pass'mobilité qui vous permettront de tester gratuitement l'ensemble des transports en commun du pays de Saint-Malo du 22 au 29 Septembre 2018 !

Un vélo à assistance électrique à gagner.

Pour en savoir +, rendez-vous sur www.pays-stmalo.fr



■ URBANISME

Saisine par voie électronique en matière d'urbanisme :

Les administrés vont bientôt pouvoir déposer leurs demandes d'autorisations d'urbanisme (permis, déclarations préalables, certificats d'urbanisme) sous forme numérique.

En partenariat avec les Communes, la CCCE pilote ainsi la mise en place d'un téléservice qui permettra la réception des demandes d'urbanisme dématérialisées sur tout le territoire.

Les dépôts se feront directement depuis le site internet des communes où auront lieu les travaux ou aménagements.

Cette nouvelle procédure est la traduction directe des dispositions législatives et réglementaires du « code des relations entre le public et l'administration » et notamment de sa partie relative aux droits des usagers de saisir l'administration par voie électronique.

Le déploiement de la solution permettra un dépôt sécurisé des demandes et offrira un espace personnel de suivi des dossiers pour chaque utilisateur.

Actuellement en cours d'installation le téléservice devrait être opérationnel durant la période hivernale 2018-2019.

■ TAXE DE SÉJOUR

Information pour les hébergeurs touristiques :

La date limite de déclaration et de reversement de la taxe de séjour pour la période du 1^{er} mai au 31 août 2018 est fixée au 20 septembre 2018.

Pour tout renseignement sur les formalités à accomplir, le service « taxe de séjour » de la Communauté de Communes Côte d'Emeraude se tient à votre disposition au 02 57 11 01 19 ou par courriel : taxedesejour@cote-emerande.fr

Retrouvez toutes les informations concernant la taxe de séjour 2018 (tarifs, modalités de perception, déclaration et reversement) sur :

www.cote-emerande.fr (rubrique « Découvrir »).

Service taxe de séjour :

Cap Emeraude - 1, esplanade des Equipages - 35730 Pleurtuit
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30.
Fermé le mercredi après-midi.

40 ANS DU CLUB DE L'AMITIÉ DE PLOUBALAY - 14 JUIN





■ CLUB DE L'AMITIÉ

Extrait du discours de Madame Longueval, présidente de l'association prononcé le 14 juin 2018 pour les 40 ans du Club de l'amitié :

« Une pensée particulière pour toutes les personnes qui ont participé à la vie de cette association et, particulièrement à Joseph Pavy, Pierre Guguen, Félicie Villalon et Jean Cochet.

Les adhérents fidèles, vous êtes le socle de cette association dont vous pouvez être fiers car nous comptons au 31 décembre 2017, 193 adhérents dont 155 à Beaussais-sur-Mer.

Un remerciement à l'ensemble des personnes qui nous aident au quotidien.

Une journée exceptionnelle avec un spectacle sur place afin que vous puissiez tous venir et partager ce moment, avec la présence des résidents de l'EHPAD.

Les étoiles qui brillent dans les yeux sont notre récompense. Vous êtes la preuve qu'il fait bon vivre à Beaussais-sur-Mer. »

Programme :

- Mercredi 26 septembre : Jeux
- Jeudi 27 septembre : Buffet préparé par le bureau.
- Mardi 16 octobre : Sortie déjeuner-spectacle à la ferme de Marie Guerzaille.
- Mercredi 17 octobre : Jeux.
- Jeudi 18 octobre : Repas au Lieu de rencontre
- Mercredi 14 novembre : Jeux
- Jeudi 15 novembre : Repas avec grande tombola
- Jeudi 29 novembre : Jeux au profit du Téléthon.
Engagement 5 €. Goûter offert par le Club.
Ouvert à tous, même aux non adhérents.

■ KINÉ GYM

Le pique-nique du 30 mai a regroupé 35 participants.

Repas convivial où chacun a apporté ses « spécialités ».



Le 5 juin : après une activité sportive, un goûter « crêpes » a été organisé par les adhérents.

Reprise des cours le mardi 18 septembre à 15h.

Pour toute inscription, vous pouvez contacter Madame Autret au 02 96 27 25 13 ou vous rendre à la salle des sports (salle de judo) les mardis et jeudis.

■ BRIDGE

Le grand tournoi de bridge a eu lieu mardi 26 juin. Il a réuni 160 personnes de toute la région.

Reprise des cours en septembre les mardis après-midi (débutant ou non).

Les tournois ont lieu les lundis et vendredis.

■ COMITÉ DES FÊTES DE PLOUBALAY

Le samedi 16 juin avait lieu le 10^{ème} feu de la Saint-Jean.

« Très belle soirée, du monde, malgré le froid. »



5^{ème} édition du jambon à l'os .

Grande satisfaction pour Sandrine et son équipe.

« Une ambiance chaleureuse et conviviale pour la 5^{ème} édition du jambon à l'os. Suivi du feu d'artifice et du traditionnel bal. Merci à tous. »

■ LES PLOUBALAY REBELS

C'est devenu une habitude, l'assemblée générale des Ploubalay Rebels a clos l'année de country le 27 juin.



De nombreux adhérents de l'association se sont réunis autour du conseil d'administration puis autour d'un buffet bien garni. Les nombreuses danses de l'année ont permis à chacun d'évoluer avec plaisir sur la piste !

Le club de danse country des Ploubalay Rebels a été présent au forum des associations du 8 septembre dernier et vous a fait découvrir la variété des rythmes country et a pu répondre à toutes vos questions.

Les cours reprendront le 12 septembre 2018 : 19h pour les débutants et les novices, 20h15 pour les intermédiaires.

Si vous hésitez, 2 cours gratuits vous permettront de faire un essai.

Contact pour tout renseignement : Denis au 06 76 64 49 84.

Le club sera également présent à la « Foire aux ânes » le 15 septembre 2018.

■ CELTIQUE ET JAZZ

L'association « Celtique et Jazz » a participé à la journée du 14 juillet de la SNSM.



L'assemblée générale a eu lieu le 28 août 2018 et s'est terminée par le verre de l'amitié.

L'association a participé au forum des associations du 8 septembre et a effectué plusieurs démonstrations.

Les cours ont repris le mardi 11 septembre 2018.

Les tarifs restent les mêmes que l'an dernier :

Danse irlandaise adulte (1 h 30) :

25 € (mois) - 65 € (trimestre) - 180 € (année)

Danse irlandaise enfant (1 h) :

20 € (mois) - 55 € (trimestre) - 160 € (année)

Claquettes américaines (1 h) :

20 € (mois) - 55 € (trimestre) - 160 € (année)

Initiation tous petits (45 mn) :

10 € (mois) - 25 € (trimestre) - 70 € (année)

■ COURSES HIPPIQUES PLOUBALAY-LANCIEUX

Une belle journée pour ces 112^{ème} courses hippiques.

Les courses ont été filmées par l'équipe de l'émission de France 5, « Echappées Belles ».

Vous pourrez regarder prochainement le reportage en direct ou en replay sur le site www.france.tv/france-5/echappees-belles/



■ HANDBALL BEAUSSAIS RANCE-FRÉMUR

La reprise arrive et nous préparons les compétitions.

L'expérience internationale (tournoi au Portugal, Maïa Cup Handball) a cette année encore été une réussite avec des jeunes filles revenues avec des étoiles dans les yeux.



A nouvelle saison, nouveaux visages, mais une même détermination du Handball Beaussais Rance-Frémur à réunir tous les joueurs de handball du territoire, novices ou expérimentés, avec une même envie de partage, de plaisir et de sportivité.

Le nouveau visage du club sera celui de Cyril Bourges, nouveau salarié à qui Aimé a passé le flambeau cet été. Nous souhaitons bon vent à celui qui nous a permis de développer l'activité sur le territoire de Beaussais-sur-Mer et autant de plaisir à Cyril qui ne manque pas d'idées et saura apporter son empreinte à l'association.

Les stages handball et multisports en période de vacances scolaires dès la Toussaint, gratuits pour nos licenciés cette année, sont déjà en programmation tout comme le programme de l'école d'arbitrage labellisée par la FFHB.

Cette année encore, toutes les catégories seront représentées, du babyhand aux seniors et vous pouvez renouveler vos licences dès à présent.

Le club prépare également la braderie puériculture du 11 novembre 2018. Les réservations seront prochainement ouvertes.

Retrouvez toutes les informations sur notre site : www.hbrancefremur.com

COMITÉ DES FÊTES DE TRÉGON

Jambon à l'os : Très belle journée avec plus de 300 convives.

Fête aux moules : Grand succès pour cette 36^{ème} édition avec plus de 2500 entrées payantes.

Cette année, participation de l'ABVA et des Glochos.



TENNIS DE TABLE DE L'U.S.P.

Comme chaque été, la section de Tennis de Table de l'U.S.P. a animé sept tournois sur 22 tables. Ainsi près de 300 joueurs licenciés ou non ont participé dans une ambiance à la fois sportive et conviviale. Appréciant ces soirées, beaucoup de touristes ou résidents secondaires reviennent chaque année. Les plus jeunes sont heureux de recevoir leur trophée ou leur médaille. Les trois premiers des catégories loisirs ou confirmés reçoivent un lot.

Merci à la presse locale qui nous suit tout l'été ainsi que toute la saison.



En complément de la contribution de la commune et de l'U.S.P., ces tournois permettent de financer un entraîneur. Merci à la mairie qui renouvelle du matériel chaque année et merci aussi à nos différents sponsors.

Une nouvelle année sportive démarre avec le souhait du même dynamisme que la dernière saison et même une progression dans l'effectif et la réussite (55 adhérents en 2018 et l'équipe première en division 2).

Différents horaires d'entraînement sont proposés :

Lundi, mercredi, vendredi de 20h à 22h.

Samedi, école du tennis de table de 10h à 11h pour les plus jeunes (dès 6 ans) suivis par les plus grands jusqu'à 12h30.

Contacts :

Jacques Simonet :

06 63 77 08 70 - jacquessimonet22@yahoo.fr

Hélène Delambre : 02 96 86 25 98

■ GOUREN

Reprise des cours en septembre, le jeudi de 17h à 19h dans le dojo de la première salle.



■ MÉDAILLÉS MILITAIRES

Jean-Marie Hamoniaux, président de l'association des Médailleurs militaires recherche, pour une exposition à la médiathèque, des documents ou des objets intimement liés à la guerre 1914-1918. Ces documents et objets seront restitués à la fin de l'exposition.

Contact : 02 96 27 38 01

■ ACELBB

Journée du Patrimoine et des Moulins :

Le 17 juillet s'ouvrait la Journée Nationale du Patrimoine et des Moulins sur le thème « l'Homme et l'Animal ». Nous avons choisi d'y participer en évoquant les abeilles.

Christian Guespin, apiculteur-conférencier nous a conduit jusqu'à ses ruches à Trégon.

Au cours de l'hiver (les dates seront communiquées par la presse) nous compléterons ce parcours par une conférence avec projection de films sur ce thème qui nous est si précieux.

Parcours « Retour à Ploubalay » : Le 22 juillet notre association avait organisé une nouvelle visite de Ploubalay en mettant l'accent sur les sites majeurs comme l'église et la Ville Rozé et sur d'autres lieux plus discrets mais aussi chargés d'Histoire.

Jean-Pierre Pincemin, historien local nous a accompagnés tout au long de cette journée qui a commencé au lieu-dit « La Rivière » dont le nom vient du Floubalay qui longe ce domaine entouré de très hauts murs et dont l'entrée est

flanquée de deux pavillons de bonne taille qui possèdent des toits d'une architecture très originale. Le premier habitant au XVII^e siècle serait Adrien de la Guérande puis sa descendance jusqu'à la Révolution, ensuite on trouve le nom des Colas de la Baronnais.

La Ruais : Il s'agit d'un petit village tout à fait charmant, constitué de maisons de pêcheurs et d'artisans éparses autour d'une source et de son lavoir (doué). Une croix datée de 1826 fut édifée à la Haute Ruais par une famille de tanneurs.



La Ville Rozé : Un des points forts de cette journée où Jean-Pierre Pincemin nous a longuement conté l'histoire de la chouannerie en Ploubalay au moment de la Révolution qui mériterait à elle seule tout un livre...

Cette demeure remarquable caractérisée par une tourelle saillante d'escalier est répertoriée depuis 1492 comme habitée par un certain Jehan Rozé. puis passe de main en main jusqu'à Michel Leclerc des Marets, dont la fille sera propriétaire au moment de la Révolution.



Le 13 avril 1796 le site est témoin d'un combat meurtrier qui oppose 350 chouans de la division de la Baronnais commandée par un certain « Richard » à 400 soldats républicains de la brigade de Dinan. Les chouans purent échapper au désastre grâce au renfort d'une troupe commandée par le dit « Sans Rémission ». Une dizaine de chouans tués furent inhumés dans un bosquet en contre-bas de la Ville Rozé.

L'église Saint Pierre-Saint Paul : Nous avons découvert l'histoire de l'église guidés par Jean-René Prual.

Dès le VI^e siècle on retrouve des traces de la fondation de Ploubalay Saint Valay. En 1163 une bulle du pape Alexandre III mentionne des droits jusqu'alors détenus par l'abbaye de Saint Jacut. Ploubalay devient une paroisse du diocèse de Saint-Malo en 1439, elle est considérée comme une terre Papale.

L'ancienne église date de 1310. Elle est plus ou moins détruite lors de la guerre de succession du duché.

Entourée du cimetière, on y découvre la pierre tombale avec armoiries recouvrant la sépulture d'un comte de Rays, famille Breuil, argenter du roi.

Après plusieurs projets fort onéreux, la reconstruction d'un nouvel édifice est envisagée à partir des plans des architectes Frangeul père et fils ; les travaux sont confiés à J. Delaune et F. Renaud de Dinan. Ils se terminent au bout de dix années en 1869. L'église est consacrée en 1877.



La pierre vient de la carrière de la Roche sur l'îlot de Saint-Jacut et arrive par les gabares du Drouet, d'autres pierres viennent de la Ville Guériff et de Languédias. Les gargouilles sont celles de l'ancienne église.

Le nouveau clocher comporte trois cloches: Amandine, Grosse Henriette et Jacquemine.

L'édifice long de 48 mètres mesure 17 mètres sous voûte, le clocher de 37 mètres ne correspond pas à un tel élancement. En ce temps, une forge jouxte l'église.

Les vitraux et le Chemin de Croix ont été offerts par des familles du crû.

Suite à Vatican II, l'abbé Campion transforme la chaire en socle d'autel. Une statue polychrome de Saint Jean Baptiste provient de la chapelle Saint-Jean de la Fardelay et donne son nom à l'autel situé à l'emplacement de l'ancienne chapelle privative de la Guérais.

Aujourd'hui, l'église est entièrement rénovée et l'on peut y admirer les fonds baptismaux à double cuve en marbre rose datant de 1746, un lutrin en forme d'aigle qui pourrait provenir du Plessix-Balisson.

D'autres trésors sont sous bonne garde : la calotte de Pie 9, des calices et des vases sacrés datant du 16^e siècle sont inscrits au registre.

On remarque également la verrière de Saint Jean-Baptiste : Salomé danse devant Hérode qui lui accorde une faveur, sa mère Hérodiade l'oblige à demander la tête de Saint Jean-Baptiste !

Le manoir de la Guérais : La demeure actuelle existe depuis plus de deux cents ans. Construite sur cave, elle présente un pavillon avec un toit à quatre pentes. On retrouve des traces de cette juveigneurie du Plessix-Balisson depuis au moins 1431.

Elle était dotée d'une chapelle prohibitive, de deux métairies les Orphelines et Floubalay, d'un moulin à eau, d'un moulin à vent actif jusqu'au 19^e siècle. Elle disposait aussi de salines.

Le premier habitant était Jehan Robert, d'autres familles s'y succédèrent : Le Voyer, de Quélenec, le Begassoux (dont la fille Jacquemine aurait donné son nom à l'une des cloches de l'église).

Au moment de la Révolution, le domaine appartenait à Louis Péan de Pontfilly qui émigra. La propriété fut vendue puis rachetée par l'un de ses fils Emile-Louis. En 1923, la Guérais appartenait à Gonzague le Fer de la Gervinais.

Brenan : Ce domaine, clos de très hauts murs, présente à l'angle nord-ouest une tour carrée, certainement cabinet d'agrément avec une vue sur toute la baie et sur Saint-Jacut.



En 1907, elle est acquise par J. Le Masson et les Bernard de Courville. Vers la fin du 19^e siècle, le propriétaire est Victor Kersanté, ancien notaire qui rédigea un code rural.

Cette tour aurait été le lieu d'expérimentation du télégramme de Chappé.

Belêtre : En 1448, le domaine appartient à la famille Josse puis passe aux mains des Gouyon de Matignon qui le réunirent à la Ravillais. Ensuite, il est annexé à la seigneurie voisine de la Roche par retrait féodal.

Le manoir est reconstruit au XVIII^e siècle. Les armes gravées sur les trois lucarnes sont attribuées à la famille Josse.

Les richesses du domaine provenaient des terres qui s'étendaient jusqu'au bourg de Ploubalay ainsi que de l'exploitation des salines. Les polders n'existaient pas encore...

Nos recherches au sein de Ploubalay ne sont pas closes, il nous reste encore bien des choses à découvrir et à redécouvrir !

La Présidente, Janine Alquier

*Références : L'Abbé Lemasson « La chatellerie du Plessix-Balisson ».
Christiane Paurd « Nos petites églises ».*

■ ÉTÉ À L'EHPAD

Les animations ont été effectuées par l'ensemble des équipes de l'EHPAD.

- Motricité • Promenade au marché • Atelier d'art floral



■ GROUPE SCOLAIRE HENRI DEROUIN

Suite à la fusion des écoles maternelle et élémentaire cet été, le groupe scolaire compte désormais 9 classes :

Composition des classes à la rentrée :

- Classe de 28 TP-PS : Emilien Courcoul (directeur), Virginie Le Grand et Sandra Droguet (ATSEM)
- Classe de 28 PS-MS : Isabelle Namur et Sandrine Vilgicquel (ATSEM)
- Classe de 26 MS-GS : Catherine Vilboux, Virginie Le Grand et Magali Lavoué (ATSEM)
- Classe de 26 GS-CP : Isabelle Popowicz et Armelle Lelandais (ATSEM)
- Classe de 25 CP-CE1 : Hélène Larue
- Classe de 26 CE1-CE2 : Lucie Bochet
- Classe de 26 CE1-CE2 : Violaine Paris
- Classe de 26 CM1 : Sandrine Gunther
- Classe de 25 CM2 : Céline Derrien

Equipe enseignante :



De gauche à droite : Magali Goudin, Magali Lavoué, Sandrine Vilgicquel, Armelle Lelandais, Catherine Vilboux, Sandra Droguet Isabelle Namur, Émilien Courcoul, Isabelle Popowicz, Sandrine Gunther Céline Derrien, Lucie Bochet, Virginie Le Grand, Hélène Larue, Violaine Paris.

Projets :

- École et Cinéma ou Cin'école : les classes assisteront à des séances durant l'année au cinéma de Dinard ou Dinan.
- Tous les élèves de GS, CP, CE1 et CE2 iront découvrir la piscine de Dinard durant l'année.
- Les élèves de CM1 pratiqueront la voile à Lancieux.
- Chaque classe fréquentera régulièrement la médiathèque et la ludothèque municipales.
- Certaines classes participeront aux projets collaboratifs proposés par l'OCCE 22.

Horaires :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h45 à 12h et de 13h45 à 16h30

■ ÉCOLE SAINT JOSEPH

Composition des classes pour la rentrée :

- Classe de 20 TPS-PS : Isabelle Courcoul
- Classe de 32 MS-GS : Christèle Dalibot
- Classe de 23 CP : Marie-Dominique Flourey
- Classe de 25 CE1-CE2 : Isabelle Pestel
- Classe de 22 CE2-CM1 : Sylvie Salmon
- Classe de 24 CM2 : Christèle Denot (en charge de la direction) et Anne-Sophie Olek

Equipe enseignante :



De gauche à droite : Marie-Dominique Flourey, enseignante en CP, Vanessa Montflore, ASEM, Isabelle Courcoul, enseignante en TPS-PS, Anne-Sophie Olek, enseignante le lundi sur la décharge de direction en classe de CM2, Sylvie Salmon, nouvelle enseignante sur la classe de CE2-CM1, Isabelle Pestel, nouvelle enseignante sur la classe de CE1-CE2, Christèle Dalibot, enseignante en MS-GS, Pascale Rouinsard, ASEM, Christèle Denot, enseignante en CM2 et directrice de l'établissement.

Tarifs :

Pour 1 enfant : 24 € par mois

Pour 2 enfants : 38 € par mois

Pour 3 enfants et plus : 45 € par mois

Horaires :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :

8h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h30

Projets :

Découverte des Arts avec une semaine cirque.

■ CENTRE DE LOISIRS

Inscriptions et renseignements auprès de Delphine Darsel ou Edith Tronet au 02 96 27 31 43 ou au 06 30 00 90 20.

Cet été, les juilletistes ont eu plus de chance avec des sorties très (trop !) ensoleillées !

La construction de la cabane a permis à tous les enfants de jouer à Robinson ou autres personnages...

Après avoir fait le tour du monde, les enfants ont éveillé leurs sens en août malgré des températures plus tempérées, sans oublier de faire tourner en bourrique les animateurs... !

Mais bien sûr, toutes ces aventures vont nous manquer puisque c'est la rentrée.

Une belle fréquentation au centre de loisirs cet été. Je remercie toute mon équipe d'animation, la municipalité et les familles qui nous font confiance.



Mercredis :

Le centre de loisirs est ouvert tous les mercredis de 7h30 à 19h.

Nous organisons des sorties tout au long de l'année et de nombreuses activités.

N'hésitez pas à inscrire vos enfants que nous accueillerons avec plaisir.

Vacances de la Toussaint :

Le centre de loisirs sera ouvert du lundi 22 octobre au vendredi 2 novembre inclus.

Le programme sera disponible au centre de loisirs et sur le site internet de la mairie.

Documents administratifs et inscriptions :

Pour rappel, les documents administratifs sont obligatoires pour les inscriptions au centre de loisirs. Cela concerne notamment en début d'année scolaire, le règlement intérieur et fonctionnement du centre de loisirs, les fiches sanitaires...

Par ailleurs, il vous est transmis, par le biais des écoles, les fiches d'inscriptions pour les mercredis et les vacances scolaires. Ces fiches doivent être complétées et déposées uniquement dans la boîte aux lettres du centre de loisirs.

Pour une organisation optimum de l'équipe encadrante, nous vous remercions de bien vouloir respecter la date butoir indiquée sur la fiche d'inscription.

■ ÉTÉ 2018

Le Repaire (maison des jeunes) était ouvert pendant le mois de juillet. Les adolescents ont pu s'essayer à l'accrobranche ou au karting pour les sensations, ou se creuser la tête avec des jeux d'énigmes escape game.

Entre un atelier pizzas ou un tournoi de ping-pong, nous sommes allés à la plage en vélo (vous pouvez trouver le film sur la page facebook : mdj beaussais).

Huit jeunes ont pu partir en camping à Jugon-Lacs et profiter des activités sportives proposées au lac.

Avec la rentrée qui est déjà là, nous nous retrouvons tous les mercredis et les samedis.

N'oubliez pas notre stand « crêpes » lors de la Foire aux ânes (l'argent récolté sert aux sorties et aux camps des jeunes).

Si tu as entre 11 et 17 ans, tu seras le(la) bienvenu(e), il te sera demandé une cotisation annuelle de 23 €.

Pour tout renseignement ou inscription, vous pouvez contacter la M.D.J.

Tél : 09 80 81 90 24 - Mail : mdj@beaussais.bzh

■ UN ÉTÉ À LA LUDOTHÈQUE

La ludothèque a proposé des grands jeux surdimensionnés au parc de la mairie.

Différents ateliers dédiés à différents publics : création de son bijou, initiation aux rythmes africains pour les 4-7 ans et pour les 8-14 ans où l'atelier était basé sur la découverte, la pédagogie et l'histoire. Un beau moment d'échanges, d'apprentissage, de création et à la fin une petite représentation devant la famille.

Pour les futurs projets et les prochaines activités, vous pouvez consulter notre page Facebook, le bulletin municipal ou Les Incontournables... Sans oublier des ateliers ponctuels de broderie, les samedis ou mercredis...

Voici quelques dates pour Les P'tits matins ludiques :

Pour les 0-3ans : 25 septembre, le 9 octobre et le 15 novembre 2018.

Pour les 0-18 mois : 18 octobre et le 4 décembre 2018.

Nous avons besoin de boîtes de lait infantile et de rouleaux de sopalin.

Merci de les apporter aux heures d'ouverture de la ludothèque.

■ HORAIRES

Lundi : 14h30 à 18h

Mercredi : 10h à 12h et 14h30 à 18h

Vendredi : 14h30 à 18h

Samedi : 10h à 12h

■ LUDOTHEQUE MUNICIPALE

35, rue Ernest Rouxel - Beaussais-sur-Mer

Contact : 02 96 88 60 68 - Mail : ludotheque@beaussais.bzh

Facebook : ludothèque municipale de Beaussais



■ EXPOSITION RÉTROSPECTIVE

L'exposition estivale présentée jusqu'au 3 septembre aura rassemblé les œuvres de 26 artistes ayant exposé de 2014 à 2018. Treize artistes étaient présents lors du vernissage d'ouverture.



■ ACTION MUNICIPALE

L'action municipale en faveur des artistes exposants et du développement de la culture:

Monsieur le Maire, Eugène Caro, dans un souci de valorisation et d'aide à la création du patrimoine artistique contemporain a souhaité, dès 2014, mener une politique d'acquisition des œuvres d'art auprès des artistes exposés sur sa commune au sein de la médiathèque municipale.

Chaque artiste exposant est garanti d'exposer gratuitement dans de bonnes conditions :

- La municipalité s'engage par contrat à acheter une de ses œuvres pour un montant maximum de 500 € et à couvrir en sus les frais de communication et de vernissage.
- L'artiste en outre n'est pas tenu à une permanence et la municipalité pourra lui proposer d'animer un atelier qui sera rémunéré.

[Alors que la législation française garantit, en principe, une juste rémunération à l'artiste plasticien qui présente son travail dans un lieu public non commercial avec le Droit de présentation publique issu de la loi n° 57-298 du 11 mars 1957 (art. L. 122-2 du code de la propriété intellectuelle), les artistes plasticiens ne se voient quasiment jamais rémunérés pour la représentation publique de leurs œuvres.

« La mise en oeuvre d'un droit de présentation relèverait aujourd'hui de la concertation et de la négociation contractuelle ».]

SEPTEMBRE

■ BRADERIE DE NOS LIVRES - Samedi 15 septembre, toute la journée (sous un barnum, face à la médiathèque)

■ NOUVEAUTÉ DE SEPTEMBRE

La carte communautaire de médiathèque

Depuis le 1^{er} septembre 2018, l'abonnement annuel des résidents de la CCCE (« Abonnement famille » sur Beaussais-Sur-Mer) à 20 € donnera accès gratuitement (1 abonnement adulte annuel gratuit) aux 7 médiathèques municipales de la Communauté de Communes de la Côte d'Emeraude ! Si vous ne souhaitez pas cet accès gratuit aux 7 autres médiathèques municipales de la Côte d'Emeraude, votre abonnement famille ne sera que de 15 € si vous résidez sur la commune de Beaussais-sur-Mer (ceci hors tarifs réduits).

OCTOBRE

■ BÉBÉS LECTEURS

Mardi 16 octobre et 13 novembre - 10h30 - Animation gratuite de 30 minutes Ouverte à tous les enfants de 0 à 3 ans accompagnés d'un adulte - Grande salle à l'étage

■ EXPOSITION

Du vendredi 5 octobre au 3 novembre 2018
Exposition de la plasticienne LAURENCE DEMY
Vernissage le jeudi 4 octobre à 18h

« Laurence détourne la poterie culinaire dans ses créations en céramique et nous raconte des histoires. Artiste « multi facettes » elle peint également et réalise en acrylique des tableaux en 2D « qui nous parlent la plupart du temps du besoin de se libérer des carcans, de s'envoler pour ne pas étouffer... ». Ses tableaux à l'encre révèlent « un univers plus intime et intérieur où le thème de l'air et de l'envol sont encore présents. » Et à travers toute son Œuvre des personnages, grands, petits, visibles ou cachés ! »



■ ATELIER « TERRE » AVEC LAURENCE DEMY

Mercredi 24 octobre de 10h à 12h30

Gratuit - Sur réservation - Enfant dès 7 ans

■ HALLOWEEN

Mercredi 31 octobre à 15h30

Lectures choisies et goûter de fin de journée.

■ CONTACT

02 96 88 60 68 - mediatheque@beaussais.bzh

Septembre

Samedi 15 et dimanche 16 - FOIRE SAINT MATHIEU

Samedi 15 : 27^{ème} FOIRE AUX ÂNES ET CHEVAUX

Détail page 1 - Organisée par

« les Amis du Cheval de la Baie de Beausais »

Vide-grenier - Organisé par la mairie

Samedi 15 - BRADERIE DE LIVRES

Parking de la salle des fêtes de Ploubalay

Organisée par la médiathèque

Samedi 15 -

CONCOURS RÉGIONAL DE BOULES

Challenge Pierre Mahé - Triplettes

13h30 - Boulodrome - Ouvert à tous

Inscription sur place - Organisé par l'Union bouliste de Ploubalay

DIMANCHE 16 - FÊTE FOLKLORIQUE

Détail page 1 - Organisée par le Comité des fêtes de Ploubalay

Dimanche 16 - TRIATHLON

Natation, vélo, course à pied - Payant - Inscription en ligne

Contact : contact@emeraude-events.com ou 06 61 56 83 89

Organisé par Emeraude Events

Samedi 15 et dimanche 16 - JOURNÉES DU PATRIMOINE



Journées Européennes du
15 / 16 Sept

PATRIMOINE

Venez découvrir
et visiter gratuitement

Plessix-Balisson

Eglise Saint-Pierre

Samedi et Dimanche : de 14h00 à 18h00



Ploubalay



Mairie de Beausais-sur-Mer

Samedi : de 10h00 à 12h00
Et de 15h00 à 17h00



Chapelle Saint-Joseph à Saint-Cadreuc

Samedi et Dimanche : de 14h00 à 19h00



Manoir de la Coudraie

Samedi et Dimanche : de 10h00 à 12h30
Et de 14h00 à 19h00

Visite extérieure uniquement. Chiens admis en laisse



Eglise Saint-Pierre Saint-Paul

Dimanche : de 10h00 à 18h00

Trégon



Domaine de la Haute Mettrie

Samedi et Dimanche : de 14h00 à 18h00

Dimanche 23 - COURSES CYCLISTES

Randonnées VTT, cycloroute et pédestre - Organisées par CCVTT

Octobre

Du lundi 1^{er} au vendredi 5 - BOURSE AUX VÊTEMENTS

Salle des fêtes de Ploubalay

Vendredi 5 - LOTO

19h - Salle des fêtes de Ploubalay

Organisé par Beausais Rance-Frémur Foot

Contact : 06 16 12 40 42 ou 06 64 26 32 32

Vendredi 12 - LOTO

Groupe scolaire Henri Derouin

19h - Salle des fêtes de Ploubalay

Samedi 20 - SPECTACLE COMIQUE « Jos et René »

20h30 - Salle des fêtes de Ploubalay - Entrée : 10 €

Réservation : 06 89 65 74 57 - Organisé par la Société de chasse

Samedi 27 et dimanche 28 - THÉÂTRE

« Ça sent le sapin ! » de Franck Didier

Samedi 20h30 - Dimanche - 14h30

Salle des fêtes de Ploubalay - La P'tite Vadrouille

Novembre

Vendredi 2 - SOIRÉE ZOU PYJ'

De 18h à 21h - Entrée : 5 €

Dimanche 4 - THÉ DANSANT

Salle des fêtes de Ploubalay

Organisé par Les Amis des polders

Vendredi 9 - - LOTO

Ecole Saint Joseph - 19h

Salle des fêtes de Ploubalay

DIMANCHE 11 - CÉRÉMONIE « EXCEPTIONNELLE »

POUR LES 100 ANS DE L'ARMISTICE

Messe en l'église du Plessix-Balisson

Commémorations sur les trois communes déléguées

avec défilé de quelques véhicules de guerre

Expositions et animations

Vendredi 16 - 19^{ème} EDITION DU MOIS DU DOC

Salle des fêtes de Ploubalay - 18h30

Projection gratuite d'un film sélectionné par la

médiathèque et échange en post projection

entre le public et le réalisateur

